



Les observatoires avant et après la mise en place de l'enquête DGESIP sur l'IP des Masters

Ces résultats sont issus des données de l'enquête : « Mesurer et communiquer sur l'insertion professionnelle des masters » conduite par Pauline Pacalin dans le cadre d'un mémoire de Master 2 « Évaluation et Management des politiques sociales » sous la direction d'Isabelle Borrás, Centre associé CEREQ, CREG UPMF. Il est le fruit d'une collaboration entre RESOSUP et le CREG (convention de partenariat)

L'interrogation s'est déroulée entre le 31 Mai 2012 et le 26 juin 2012 (1 mail + 2 relances mail)

153 personnes ont été contactées, 68 répondants pour 43 observatoires.

Les données recueillies ont été retraitées par Marc Boudier (OFIP UT1 Capitole / RESOSUP).

Pour les questions concernant les individus, les résultats sont donnés sur la base des répondants, pour celles concernant les observatoires, elles sont données sur la base de la sous population « observatoires » obtenue en ne conservant qu'une personne par observatoire : le responsable ou le chargé d'études ayant le plus d'ancienneté.

Le contexte

- Développement d'observatoires universitaires autonomes dès les années 90,
- Coexistence des observatoires d'établissements et d'ONEVA (créé en 1976) du Céreq,
- Nécessité éprouvée par les professionnels des observatoires d'harmoniser leurs pratiques [site internet (2004) puis Résosup (2006)],
- Mise en place du « Portail Etudiant » et de la plateforme IPSES (2006) par le MESR,
- Mise en place de « l'enquête DGESIP » en 2009.

Les pratiques des observatoires avant la mise en place de l'enquête DGESIP

93 % des observatoires réalisaient des enquêtes IP sur les sortants de masters,

56 % enquêtaient tous les ans,

74 % enquêtaient par courrier, 72 % par téléphone, 58 % par mail,

45 % utilisaient les 3 vecteurs, 12 % n'utilisaient que le courrier.

45 % enquêtaient à 18 mois (34 % exclusivement)
39 % à 30 mois (34 % exclusivement),
16 % à 24 mois (13 % exclusivement),
Ils étaient 13 % à combiner plusieurs temporalités.

13 % interrogeaient les non diplômés,
59 % les français et tous les étrangers (UE et hors
UE),
38 % n'interrogeaient que les étudiants de formation
initiale,
36 % interrogeaient les étudiants de formation initiale,
les étudiants de formation continue et de formation
à distance.

La mise en œuvre de l'enquête DGESIP

63 % des observatoires enquêtent par courrier (-11pts),

90 % par téléphone (+ 18 pts),

83 % par mail (+ 25 pts),

51 % utilisent ces 3 vecteurs,

moins de 5 % n'utilisent que le courrier,

7 % citent les enquêtes en ligne

33 % font en plus des enquêtes master à d'autres échéances : principalement (77 %) à 6 mois ou moins après la sortie

93 % des observatoires ont élargi le champ de l'enquête DGESIP

L'extension du champ de l'enquête porte sur :

- les sortants en poursuite d'études (97 %),
- les reprises d'études (95 %),
- les étrangers (hors UE : 89 % et UE : 84 %),
- les diplômés de plus de 30 ans (84 %),
- les diplômés de la formation continue (81 %).

L'élargissement a fait passer le nombre moyen d'enquêtés par observatoire de 633 à 1251

90 % des observatoires ont rajouté de 1 à 70 questions au tronc commun DGESIP

Ces questions portent principalement sur :

- la satisfaction de l'emploi occupé (95 %),
- d'autres informations sur l'emploi au moment de l'enquête (82 %),
- la poursuite d'études post master (79 %),
- la satisfaction de la formation (68 %),
- sur la mobilité géographique et des informations sur le premier emploi (53 %).

La communication sur les résultats de l'enquête DGESIP

Tous les observatoires ont donné le taux de réponse à l'enquête et ont calculé le taux d'emploi au moment de l'enquête

68 % ont travaillé uniquement sur un champ différent de celui du MESR et spécifique à l'observatoire ou sur les deux (29 %).

94 % des observatoires ont publié ces indicateurs sur le site de l'université.

83 % des collègues ne pensent pas que la publication du MESR soit cohérente et comparable à celle de leur établissement.

92 % ne pensent pas que les indicateurs publiés par le MESR permettent de comparer de manière rigoureuse la performance des universités en matière d'insertion

61 % ne pensent pas qu'il soit utile de comparer les performances des universités en matière d'insertion.

Par contre 69 % pensent qu'il est possible de faire évoluer l'enquête DGESIP pour comparer de manière plus rigoureuse les performances des universités en matière d'insertion.

61 % des professionnels des observatoires ne sont pas favorables à la labellisation (au sens CNIS) de l'enquête, 26 % ne savent pas.

75 % ne sont pas favorables à la mise en place d'une collecte des données centralisée par le MESR, 8 % ne savent pas.

75 % ne sont pas favorables à la mise en place d'un traitement des données centralisé par un organisme indépendant, 12 % ne savent pas.

57 % ne pensent pas que la communication doit être faite par le MESR, 16 % ne savent pas.

71 % ne pensent pas que la communication doit être faite par un organisme indépendant, 16 % ne savent pas.

87 % pensent que la communication doit être faite par les universités, 10 % ne savent pas. (87 % sont favorables à la diffusion conjointe des résultats par le MESR et les universités, 7 % ne savent pas.)

En résumé

- Les universités et leurs observatoires n'ont pas attendu la mise en place d'une enquête obligatoire pour se soucier de ce qu'étaient devenus leurs anciens étudiants,
- Les observatoires ont adaptés leurs pratiques antérieures à la commande ministérielle,
- La majorité des universités communiquent sur leurs résultats,
- Si ces résultats servent plutôt comme indicateurs d'évaluation, les professionnels des observatoires pensent qu'ils devraient plutôt servir à l'information des étudiants,
- La plupart des professionnels des observatoires ne connaissent pas la finalité initiale de l'enquête « nationale » pilotée par le MESR,
- La grande majorité est attachée à une collecte, un traitement des données et à une communication réalisés localement par les établissements.